



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2021, Creativ' a continué à faire rimer innovation et coopération! De nombreux projets innovants en lien avec les partenaires locaux vous sont illustrés dans ce rapport d'activité. Cette première année pleine en tant qu'association nous a permis d'être plus flexible et réactif face aux enjeux de la capitale régionale : accompagner le développement des filières, répondre aux besoins en recrutement des entreprises, innover en matière d'accompagnement des femmes et des hommes en recherche d'emploi, anticiper les mutations du travail.

> Creativ', c'est quoi? Tout simplement un espace de travail collaboratif pour construire les politiques de l'emploi de demain :

compétences du territoire et de ses entreprises,

RÉSOLUMENT INSCRITES DANS UNE LOGIQUE DE **l'EVOLUTION DE L'EVOLUTION DE L'EVOLUTI** 

VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX EMPLOYEE DE LA DESTRUCCIÓN DE LA POPULATION AUX

DANS UNE LOGIQUE D' anticipation

AL'ÉCHELLE DU **territoire** 

innovation

ET TOUJOURS AU SERVICE DE VAILEURS
SERVICE DE VAILEURS
PARCOURS PROFESSIONNELS AU COEUR DES INTERVENTIONS.

Cette année a également été celle de La Voie des Talents! Grand évènement ayant réuni plus de 900 visiteurs sur deux jours : collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, acteurs de l'orientation et de l'emploi et a mobilisé plus de 90 intervenants de toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Prenez le temps de découvrir également le projet de formation innovante DEFI, le partenariat avec le DAQ 2.0, la confirmation du projet territoire d'innovation, etc! Nous remercions tous nos partenaires pour leur confiance et nous renforçons notre engagement, convaincus que les femmes et les hommes sont au cœur du développement économique et social du territoire.

**Océane Charret-Godard** 

Présidente de l'association CREATIV' Conseillère métropolitaine déléguée à l'emploi



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial :

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire.

#### **NOTRE ÉQUIPE:**

- 4 personnes dans le cadre de la structure d'animation (1 cheffe de service, 2 chargés de projet, 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours PLIE)
- 13 référents et 1 chargée de mission emploi-formation, portés par 7 structures partenaires :
- -2 communes: Quetigny, Longvic
- 5 opérateurs : IRFA, APSALC, CESAM, Mission Locale, Chambre de Métiers et d'Artisanat

#### FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE DU PLIE

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenu par lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifiques. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé « programmation du PLIE » détaille l'ensemble des projets permettant de mettre en oeuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). En 2021, la programmation du PLIE s'élève à 1 121 285 euros dont 526 068 euros de FSE (dont 227 637€ gérés directement par Creativ).

## Le PLIE mobilisé autour des questions de santé mentale



Parmi les problématiques auxquelles sont confrontés les participants du PLIE, celles liées à la santé et notamment la santé mentale sont de plus en plus prégnantes et plus fréquemment perçues depuis la crise sanitaire de 2020.

Afin que les référents de parcours soient sensibilisés et outillés pour répondre à ces situations, le PLIE a développé un partenariat avec le CLSM, Conseil Local de Santé Mentale.

C'est dans ce cadre qu'en mars 2021 le CLSM a proposé une action de sensibilisation en santé mentale auprès des référents de parcours du PLIE. L'objectif de cette démarche répond à la nécessité d'impulser une dynamique de réflexion partagée avec le réseau partenarial sur les questions de santé mentale.

Le partage de connaissance autour de l'offre de soin en santé mentale est un enjeu soutenu par le CLSM. Il vise à mieux outiller les professionnels intervenant auprès de publics fragilisés, comme celui aujourd'hui accompagné par le PLIE. L'acquisition de connaissances en santé mentale permet également de déveloper une politique de prévention plus efficiente au sein des organisations concernées par cette thématique. Animée par Delphine REYNAL

MERLE, coordinatrice du CLSM, et Jean-Pierre FREILING, membre du CLSM et cadre de santé en Centre Médico Psychologique, cette sensibilisation a également permis aux référents de travailler à l'étude de cas pratiques rencontrés et qui les ont interpellés dans leurs pratiques. Ce temps de travail visait à favoriser une meilleure compréhension des fragilités psychiques des participants en souffrance et à élaborer des pistes d'accompagnement qui soient le mieux adaptées.

L'emploi peut être une aide importante dans le parcours de rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique et les personnes ayant (re)trouvé un emploi voient leur état de santé s'améliorer. Afin de rester mobilisé sur ces questions, le PLIE a participé en partenariat avec le CLSM aux Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM). Le 14 octobre, pour répondre à la thématique annuelle de l'accès aux droits, et particulièrement du droit au travail pour les personnes atteintes de troubles psychiques, le PLIE a co-animé une conférence avec Challenge Emploi. A l'issue de celle-ci, le 15 octobre, Creativ' a ouvert les portes de ses points relais pour permettre aux demandeurs d'emploi concernés, à leurs familles, aux partenaires de rencontrer un référent du PLIE.

# Art Coaching: Développer la confiance en soi, renforcer l'autonomie



L'action Art Coaching est le fruit d'une longue réflexion qui a commencé avec un étude conduite, en 2016, par le cabinet COMPAS, sur les parcours au sein du PLIE à partir de l'analyse d'une cohorte de participants. Parmi les différents enseignements de ces travaux, il est apparu que 40 % des participants du PLIE n'étaient pas en « étape de parcours » (ni en emploi, ni en formation, ni sur une action...).

D'autres travaux avaient mis en exerque la difficulté que rencontre certains publics pour accéder à l'offre de services de droit commun (IAE, pré-qualification, etc.). En effet, ces publics ne réunissent pas les pré-requis pour entrer sur certaines étapes de parcours et ne présentent pas le niveau d'autonomie nécessaire. La majorité des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion du bassin dijonnais ont partagé ces constats et diverses initiatives ont été engagées. Le PLIE a, par exemple, expérimenté l'action « Ma Vie d'Artiste », de 2019 à 2021, dans le cadre d'un partenariat avec Talent Campus, financé par l'AG2R.

C'est sur la base de ces expérimentations que le PLIE a engagé une action visant à offrir un « appui individuel et collectif en direction des participants sans étape de parcours ».

Combinant des actions d'appui individuel et collectif, cette prestation propose des modalités pédagogiques et d'accompagnement originales à même de questionner les fondamentaux de l'engagement dans un projet professionnel et une démarche d'insertion:

- Capacité de verbalisation des personnes
- Capacité d'expression d'un projet et d'objectifs personnels et professionnels
- Autorisation à entreprendre
- Perception de son autonomie et de ses capacités
- Confiance en soi
- Motivation

En 2021, cette expérimentation a été conduite par une consultante externe, Carole BOURBASQUET. L'action a accueilli 6 participants. Les participants accueillis ont tous engagé d'autres étapes de parcours (emploi, création d'entreprise, formation). Dans l'ensemble, ils s'inscrivent tous dans une dynamique de parcours nouvelle, comme en témoignent les vidéos qu'ils ont réalisé durant le coaching.

L'action est reconduite en 2022, pour 8 participants du PLIE.

#### LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2021:

474

nouveaux entrants

748 contrats signés

192

sorties vers l'emploi durable (CDD + 6 mois, CDI) et la formation qualifiante.

1186

personnes accompagnées en 2020 dont :

56% sont des femmes

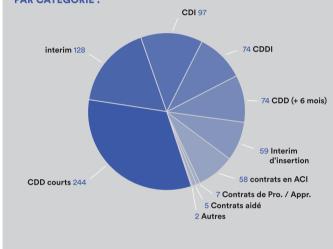
43%

45% sont bénéficiaires du RSA

30% résident sur les QPV

**39%** ont plus de 45 ans

#### NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE :



# Faire de l'entreprise un contributeur de parcours



En 2019, le PLIE et Pôle emploi ont signé une convention délégant au PLIE la prescription en direct de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). La PMSMP est un outil qui permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer un stage en entreprise afin de découvrir un métier, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement. Force est de constater que les périodes d'immersion en entreprise dynamisent les parcours. Elles donnent à concrétiser ou à lever les représentations et globalement à mieux appréhender le monde de l'entreprise. Afin que le stage réponde à ces enjeux et permette d'activer les leviers nécessaires à l'évolution du parcours, l'immersion doit être préparée, observée, analysée. Que ce soit du point de vue du référent de parcours, du bénéficiaire ou de l'entreprise.

C'est pourquoi le PLIE, en 2021, a commandé une étude action portant sur la structuration des mises en situation professionnelle dans les parcours. Accompagné par le cabinet Didaction Conseil- cabinet Amnyos et en partenariat avec le DAQ 2.0 et l'OPCO des Entreprises de Proximité (cofinanceur du projet), le PLIE a conduit des travaux qui ont permis :

- De définir une méthodologie pour mieux articuler les périodes de stages au sein des parcours
- D'élaborer 9 guides pour accompagner la mise en œuvre du stage : un guide par objectif (découvrir,

confirmer, initier) et un guide par acteur (participant, référent de parcours, entreprises)

Le parti pris retenu a été celui d'une entrée dite par « situation ». L'entrée par situation permet notamment d'intégrer pleinement le contexte dans lequel les gestes métiers sont réalisés. Répondant à des problématiques récurrentes autour du stage en entreprise, ces travaux ont reçu un accueil très favorable de l'ensemble des partenaires, y compris des acteurs du monde économique. En 2022, l'OPCO des EP et Creativ' poursuivront la démarche en accompagnant conjointement, les entreprises dans l'appropriation des kits.





# **Slauses d'insertion**

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leur achat un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services, prestations intellectuelles) par le biais d'un contrat de travail.

#### **NOTRE ÉQUIPE:**

- 1 cheffe de service
- 3 facilitatrices
- 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours

#### **NOTRE OFFRE DE SERVICES:**

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

#### • pour les entreprises :

- Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.
- Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

#### • pour les donneurs d'ordre :

Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider :

- À repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.
- Dans la rédaction de leurs pièces de marchés (conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).
- Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

#### • pour les publics :

- Mobiliser des partenaires prescripteurs.
- Centraliser le dépôt des dossiers.
- Mettre en place les accompagnements et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer les compétences professionnelles et suivre l'intégration dans l'entreprise.

## Un nouveau donneur d'ordres en 2021 : la clause d'insertion sur la région BFC

Dans le cadre de son expertise dans le secteur des clauses sociales, Creativ' a été attributaire d'un appel d'offre de la Région, dénommé : Désignation de facilitateurs des clauses d'insertion pour la région Bourgogne Franche-Comté. La période de réalisation de la prestation s'étend pendant toute la durée de réalisation des chantiers du Conseil Régional.

L'objectif de cette prestation : Mettre en œuvre une prestation d'accompagnement des bénéficiaires des clauses sociales et des entreprises attributaires des marchés du Conseil Régional.

Cela définit différents axes de partenariats et de travail sur les chantiers :

• Le conseil aux maîtres d'ouvrage

La facilitatrice accompagne les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre des clauses sociales

• L'information et l'accompagnement des entreprises

Pour le compte du maître d'ouvrage, la facilitatrice informe et accompagne les entreprises dans la mise en œuvre des clauses sociales

• L'animation du partenariat territorial pour la réalisation de l'action d'insertion

La facilitatrice anime un réseau de partenaires

Creativ' a souhaité faire appel à l'ARIQ BTP Côte d'Or (21 et 39), comme sous-traitant, pour mettre en œuvre une prestation d'accompagnement des bénéficiaires de la clause sociale et des entreprises attributaires des marchés BTP de la Région. Actuellement, la Région a confié à Creativ' le suivi de la clauses d'insertion sur 12 chantiers, ce qui correspond au suivi de 95 marchés , 95 entreprises, avec un volume d'insertion global de 25 977 heures prévues sur les chantiers. Ce sont plus de 8 700 heures qui ont été réalisées sur l'année 2021.

# LES RÉSULTATS 2021

367 468

128

opérations concernées

**32** 

donneurs d'ordre





#### 135

entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

- 94 entreprises du secteur bâtiment,
- 13 entreprises du secteur travaux publics,
- 30 entreprises du secteur marchés de services
- 4 entreprises d'insertion,
- 5 établissements et services d'aide
- 2 entreprises adaptées
- 1 association Intermédiaire
- 4 chantiers d'insertion
- 4 entreprises de travail temporaires d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises.

### 1012

salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 22 % des salariés issus des quartiers prioritaires sur Dijon Métropole et 24 % de femmes.

### 65

embauches dont :

31% de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville

51% sur les marchés BTP

49% sur les marchés de service

# CLAUSES D'INSERTION

#### **EXEMPLE DE CHANTIERS EN COURS :**

- Développement et modernisation du CREPS de Dijon,
- Travaux de raccordement sur les réseaux de chaleur
- Restructuration de différents lycées à Dijon et Beaune
- Réparation, restauration et construction d'un accueil dans un château

## Une illustration des opérations accompagnées en 2021 :



## Marché de prestations périscolaires et extrascolaires 2021-2024

13

NT TDAVAILLÉ

SALARIÉS ONT TRAVAILLÉ SUR CETTE OPÉRATION

Opération de la ville de Dijon

Engagement sur la durée du marché : **4 184** heures d'insertion A l'issue de la 1<sup>ère</sup> année du marché : **2 791** heures d'insertion réalisées

## Délégation de Service Public eau potable sud dijonnais 2019-2028

34

SALARIÉS ONT TRAVAILLÉ SUR CETTE OPÉRATION

Opération de Dijon Métropole

Engagement sur la durée de marché : 10 000 heures d'insertion Au bout de 3 années de marché : 7 232 heures d'insertion réalisées

## Manutention et entretien des containers 2018-2022

SALARIÉS EMBAUCHÉS EN CDI SUR CETTE OPÉRATION

Opération de l'INRAE

Marché réservé au secteur du handicap

Depuis le début de l'opération 463 heures d'insertion réalisées

\* Ces contrats correspondent aux sorties dites « positives » : CDI, CDD de plus de 6 mois, contrats de professionnalisation

## s'appuyer sur les projets ambitieux pour permettre le retour à l'emploi

En 2021, l'entreprise LEON GROSSE, désignée entreprise générale par le donneur d'ordre **ORVITIS** sur l'opération Eco-rénovation de 4 bâtiments représentant 216 logements à DIJON, allée de Beauce et avenue Edouard Belin a débuté ses travaux.

Cette opération du programme **ANRU** (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), est intégrée au projet RESPONSE, projet européen piloté par Dijon Métropole qui a pour ambition de créer des îlots à énergie positive.

Sur consultation de Creativ', le bailleur ORVITIS a intégré plus de 5 300 heures d'insertion dans le cadre des clauses d'insertion dans son opération. Celles-ci seront réservées à un public en difficulté de recherche d'emploi, avec la volonté qu'une majorité des salariés embauchés soient issus de Quartiers Politique de la Ville dans le cadre de l'ANRU.

Ainsi, l'entreprise LEON GROSSE, en collaboration avec Creativ' a diffusé plus de 11 offres d'emploi pour ce chantier afin de permettre à des demandeurs d'emploi accompagnés par les partenaires de l'emploi (PLIE, Pôle Emploi, Mission Locale, DAQ, ...) d'accéder à un emploi sur un projet innovant en lien avec la transition écologique et énergétique. Dans son approche, l'entreprise LEON GROSSE a souhaité que ses entreprises sous- traitantes intervenants sur le chantier participent dans la mesure du possible à cette démarche d'insertion. Creativ' accompagne alors ces différentes entreprises dans cette mise en œuvre au travers de son réseau de partenaires.

C'est ainsi qu'un peu plus de 3 000 heures d'insertion ont dores et déjà été réalisées depuis le début du chantier.

S'appuyer sur les projets ambitieux pour permettre le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, tout en impliquant les partenaires de l'emploi et les entreprises, telle est la volonté de Creativ'.



#### **Tour SIGMA**

Maîtrise d'ouvrage : Linkcity 6 464 heures d'insertions effectuées 13 salariés ont été accueillis par 12 entreprises

CONTRATS PÉRENNES\* SIGNÉS

#### Construction de 40 logements Coeur de ville - Quetigny

4

Maîtrise d'ouvrage : CDC Habitat 5 538 heures d'insertion effectuées 9 salariés ont été accueillis par 11 entreprises CONTRATS PÉRENNES\*

# **Dijon métropole,**une métropole engagée en faveur de l'insertion au bénéfice des plus précaires

La métropole de Dijon s'appuie sur l'expertise de Creativ pour effectuer des achats publics socialement responsables.

Ainsi, la métropole a fait le choix en 2018 de confier une prestation d'insertion et de qualification professionnelle à la SDAT (Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail) jusqu'en 2021.

Cette prestation d'insertion s'appuie sur des travaux d'inhumation, d'exhumation et d'entretien des espaces verts du cimetière intercommunal des Péjoces.

La SDAT a ainsi assuré un rôle de prise en charge sociale globale pour les personnes démunies et en rupture sociale qui ont travaillé dans le cadre de ce marché. La SDAT les a aidé et assisté dans le domaine du logement, du travail, de la formation, de la santé...

Durant ces 4 années, ce marché a permis de proposer 164 084 heures de travail à 122 personnes fortement éloignées de l'emploi.

#### LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CREATIV', PARTENAIRES AU SER-VICE DE L'EXEMPLARITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE. PLACE À L'INSERTION ET L'INNOVATION SOCIALE!

Le Ministère de la Justice, plus précisément le Département Immobilier (DI) et le pôle Clauses d'insertion de Creativ' s'engagent ensemble dans la mise en œuvre des clauses d'insertion sur les marchés de travaux.

C'est sur l'opération de câblage de l'Ecole Nationale des Greffes de Dijon que le DI, appuyé par le bureau d'études Ingénis, a sollicité l'intervention et l'accompagnement de Creativ' sur le volet de la clause d'insertion auprès des entreprises chargées des travaux.

L'objectif: permettre le retour à l'emploi de personnes en difficultés d'intégration sociale et professionnelle (article L5132-1 du code du travail).

Ce sont donc près de 1739 heures de travail qui ont été réalisées par les entreprises CEGELEC, AVS et Brulé sur cette opération du Ministère permettant de faire travailler 4 salariés.

Grâce à ce marché un CDD a pu être signé ainsi qu'un contrat de professionnalisation et deux contrats de travail temporaire d'insertion ont pu être mis en place.

La clause d'insertion dans les marchés publics constitue donc un véritable levier en entreprises pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi.

Une belle réussite et engagement du Ministère de la Justice avec le développement de cette nouvelle stratégie d'achat socialement responsable sur ses marchés, puisque 1739 heures ont été réalisées par les 4 salariés embauchés dans les entreprises, alors que 1120 heures étaient initialement prévues.

# **Lab Compétences**

# Campus des Métiers et des qualifications

Le Lab Compétences est un espace de travail collaboratif pour construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab' s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au coeur des projets.

#### **NOTRE ÉQUIPE:**

1 cheffe de service 4 chargés de projet

#### **SES MISSIONS:**

- Éclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences
- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises
- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences



DAQ 2.0

Dispositif en Amont de la Qualification : promouvoir le dispositif auprès des entreprises du territoire et accompagner la communauté pour optimiser les relations entreprises



#### **POURQUOI:**

de chantiers).

Favoriser l'immersion et le retour à l'emploi des demandeurs d'emplois

Après une phase d'appropriation du

#### **FIL CONDUCTEUR:**

dispositif et un état des lieux des besoins des acteurs du DAQ 2.0, Creativ' a mis en place une boîte à outils facilitant la promotion et le suivi du dispositif auprès des entreprises. Par ailleurs, Creativ' a initié la mise en place de parcours découverte des métiers en tension sur le territoire, au travers de visites d'entreprises et d'échanges entre professionnels et demandeurs d'emploi. Enfin, Creativ' a associé la communauté du DAQ à ses actions (Formation aux Escape Game Mobile, sensibilisation à la Fresque des Climats, La Voie des Talents, Visites



INDUSTRIES DE SANTÉ

#### Hub Emploi Compétences des Industries de Santé



Une initiative lancée en Février 2021 conjointement entre Creativ', le Pôle BFCare, l'OPCO 2I, l'UIMM, l'UFR Sciences de la Santé de l'Université de Bourgogne et le service développement économique de Dijon Métropole.

#### **POURQUOI:**

Le Hub vise à renforcer l'attractivité des métiers de la filière et à enrichir l'offre de formation préparant aux métiers des industries de santé.

#### **RÉALISATIONS:**

- Organisation du pilotage de l'instance et promotion de l'initiative sur le territoire.
- Réalisation d'une enquête sur les besoins en compétences des Industries de Santé dans les univers chimie, pharma & cosmétique et services & innovation en sciences de la vie.
- Démarrage des projets pour lesquels Creativ' a été lauréat portant sur le développement de nouveaux outils de promotion et de l'articulation entre l'offre locale de formation et les besoins des entreprises.
- Lancement d'une expérimentation, en partenariat avec Randstad, expert de l'analyse du marché du travail et de l'outil Smart data, visant à analyser les process de recrutement sur les postes en tension de technicien de maintenance.

# 7

#### La Voie des Talents



Les 11 et 12 octobre derniers s'est tenu au Consortium, à Dijon, un évènement d'orientation et de promotion des métiers intitulé La Voie des Talents. Cet évènement innovant proposait aux visiteurs de découvrir les métiers de la transformation alimentaire jusqu'à la commercialisation des produits gastronomiques du territoire via la pratique de gestes métiers.

La Voie des Talents a accueilli plus de 900 visiteurs en deux jours : collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, prescripteurs de l'orientation et de l'emploi et a mobilisé plus de 90 intervenants de toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Un parcours découverte permettait aux visiteurs de se questionner sur leur personnalité avant de tester, via des animations ludiques, des gestes professionnels puis d'échan-



ger avec les formateurs sur les compétences mises en œuvre. Enfin, les visiteurs avaient la possibilité d'aborder, avec les professionnels, le quotidien et de comprendre les motivations et les valeurs des métiers présentés. Ensuite, le parcours permettait de découvrir l'offre de formation régionale menant à ces métiers. Enfin les visiteurs intéressés pour poursuivre la réflexion ont pu accéder à des offres de stage et d'immersion dans des organismes de formation ou en entreprise.

Point d'orgue de l'évènement, une dégustation de poulet Gaston-Gérard, cette recette gastronomique régionale ayant servi de fil conducteur de l'évènement.

Ce succès permet d'envisager la déclinaison du concept de la Voie des Talents sur d'autres secteurs d'activité.... A suivre.

Plus de renseignements : www.lavoiedestalents.com



#### Cité Apprentie: un dispositif innovant pour les jeunes



#### **POURQUOI:**

Faciliter l'accès à l'apprentissage par le développement des compétences comportementales, jugées nécessaires à l'exercice des métiers par les entreprises du territoire.

#### **RÉALISATIONS:**

En 2021, poursuite du projet avec l'intégration au sein de la prépa apprentissage des outils digitaux développés spécifiquement pour le projet. Au menu : Serious Game, vidéos métiers en 360°, jeux de rôle en Réalité Virtuelle...

Sur un total de 34 jeunes présents :

- 69% des candidats ont réalisé une immersion en entreprise dans le cadre de Cité Apprenti.e
- 21 % des participants ont une sortie positive de Cité Apprenti.e (Contrat d'apprentissage, formations, emploi).

Créativ' et le Campus des Métiers et des Qualifications ont contribué également à l'essaimage des outils digitaux développés dans le cadre de Cité Apprenti.e lors d'évènements de promotion des métiers de la relation client (La Voie des Talents, Course de l'Orientation, Salon Gate Vet...).



# DEFI DEstination Formation Innovante



#### POURQUOI:

Le projet DEFI- Destination Formation Innovante a été conçu pour apporter une réponse en terme de formation à la question du savoir être en entreprise mais aussi pour renforcer l'attractivité des métiers et des formations de la relation client, notamment l'hôtellerie-restauration.

#### **FIL CONDUCTEUR:**

DEFI vise à concevoir et expérimenter, avec les organismes et établissements de formations régionaux de nouvelles solutions pédagogiques. Il s'agit également de développer une ingénierie inédite qui combine des outils digitaux (serious game, rapid learning, réalité virtuelle) et du théâtre forum.

Ce dispositif porte sur les domaines de la relation client et du tourisme. Il a vocation à être transférable sur tous les terrains de la relation client.

#### **RÉALISATIONS:**

Organisation du pilotage du projet (propriété intellectuelle, évaluation continue, mobilisation des acteurs) et animation d'une communauté de 5 organismes de formation pour co-construire les solutions innovantes de formation et former les formateurs à la technique du Théâtre Forum.





RESPONSE

#### Lutte contre le réchauffement climatique

#### **POURQUOI:**

Piloté par Dijon Métropole, ce programme européen vise à développer et tester des solutions innovantes en faveur du déploiement de « quartiers à énergie positive ». Dans le cadre de ce projet, Creativ' participe au volet « promotion de la filière du BTP ».

#### **RÉALISATIONS:**

2021 a permis de penser les actions de demain à destination des publics en reconversion, des demandeurs d'emploi tout en impliquant les entreprises.

En novembre, une première action a été déployée afin de présenter le projet RESPONSE et les métiers porteurs aux partenaires (PLIE, Mission Locale, ARIQ, DAQ) ainsi qu'aux publics accompagnés.

# Campus des Métiers et des Qualifications

ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME

2021 a été marquée par le renouvellement du label du campus pour 5 ans. Le label porté par les rectorats et conseils régionaux vise principalement l'évolution de l'offre de formation pour l'adapter aux besoins du territoire et la promotion des métiers et formations des secteurs d'activité couverts par le Campus.

Cette année a vu la concrétisation ou l'aboutissement de nombreux projets initiés par le Campus et ses partenaires. On peut citer la formation d'enseignants de lycées professionnels au théâtre forum pout travailler les situations complexes dans le cadre de la relation clien avec les élèves, la poursuite des projets DEFI et Cité Apprenti(e) ou encore la tenue de La Voie des Talents qui a permis de tester un nouveau concent de promotion des métiers et des formations.

Enfin, cette année a ouvert de nouvelles perspectives pour le CMG avec le démarrage du projet « Dijon, système alimentaire durable » qui, en plus de doter le CMQ de plus de moyens humains le propulse comme acteur à part entière de la mise en œuvre de l'axe stratégique de Dijon Métropole sur l'alimentation durable.

# Projet Dijon alimentation durable 2030



Construire l'alimentation de demain : identifier et accompagner les compétences de la transition.

Le projet «Dijon, alimentation durable 2030», porté par Dijon Métropole, réunit plus d'une cinquantaine de partenaires du monde économique et de la territoire et l'amener vers une alimentation plus durable.

## OBJECTIF DE L'ACTION COMPÉTENCES FORMATION

L'axe « Emploi-Compétences » du projet est piloté par le Campus des Métiers et des Qualifications « Alimentation, goût, tourisme » / Creativ' et a pour objectif d'analyser l'impact d'une alimentation plus durable sur l'évolution des métiers, des compétences et les besoins en formation associés (initiale et continue) de la production agricole jusqu'à la consommation alimentaire.

Une méthode de travail en 4 étapes :

- Diagnostic : Identifier et analyser les activités émergentes et l'évolution des activités actuelles.
- Analyse : comprendre les besoins en connaissances et compétences qu'elles génèrent.
- Expérimentations : test de la pratique de ces nouveaux gestes, nouvelles compétences, nouvelles fonctions.
- Adaptation : évolution de l'offre de formation territoriale en lien avec les mutations identifiées.

#### **REALISATIONS 2021**

Mise en place de la gouvernance et des outils de travail.

Démarrage de la phase de diagnostic :

Sur le secteur de la restauration collective en établissement hospitalier :

- Veille bibliographie et identification de la problématique de travail
- 46 entretiens au sein du CHU et de son écosystème
- 2 ateliers Focus-Groupe co-animés avec l'INRAE Sur le secteur de la production
- Veille bibliographique et identification de la problématique de travail
- 33 entretiens réalisés

agricole:

# **P**oints relais

Les deux points relais de Creativ' sont situés sur les quartiers « politique de la ville » des Grésilles et de Fontaine d'Ouche. Ils offrent un service public de proximité aux habitants de ces quartiers permettant de les accueillir, les informer et les orienter dans leurs démarches de recherche d'emploi. En 2022, Creativ' ne gérera plus ces points Relais. Il reviendra au Service Social Métropolitain de définir les perspectives d'exercice de cette activité.

#### **NOTRE OFFRE DE SERVICES:**

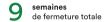
- Toute information en lien avec votre recherche d'emploi ou de formation
- Aide à la rédaction d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un courrier administratif
- Appui dans les démarches administratives en lien avec l'emploi
- Informations sur les droits des demandeurs d'emploi
- Mise à disposition de matériel informatique et d'accès internet pour ces démarches

#### **NOTRE ÉQUIPE:**

2 chargées d'accueil

#### **LES CHIFFRES:**

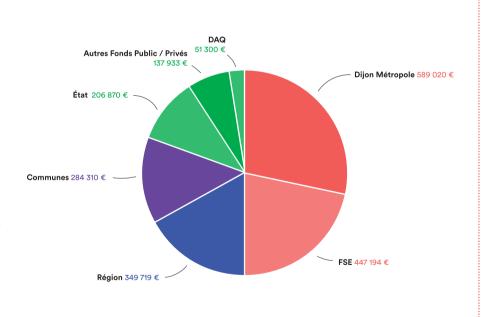
8 221 contacts/an: contacts physiques et téléphonique



+4,25 % de fréquentation sur le 1er semestre

## L'association: fonctionnement et financements

- 2021 a été la première année pleine de l'association. Celle-ci a géré un budget prévisionnel de 2 066k€. À la suite de la crise sanitaire de 2020, l'association a su rebondir en développant de nouveaux projets et en augmentant son budget de 13 % par rapport à l'an passé.
- Le conseil d'administration de l'association s'est réuni à 3 reprises (21 janvier, 22 juin et 14 décembre). Il y a eu deux assemblées générale ordinaire, la première pour valider la clôture des comptes 2020 et la seconde pour valider le budget de l'année suivante.
- Pour sa gestion, l'association dispose d'une Direction et d'un pôle « Ressources » dont le responsable occupe une fonction d'Adjoint à la Direction. Ce service est composé de 3 collaborateurs : un assistant financier, un assistant informatique, une assistante de direction.
- Le budget de Creativ' est alimenté par 37 lignes de financements différents dont 42 % sont issus de Dijon Métropole et de ses communes membres.
- L'association dispose d'une comptabilité analytique organisée par dispositif.
- Au 31 décembre 2021, l'association était composée de 35 collaborateurs dont 21 salariés (ou assimilés) et 12 professionnels intervenant pour le compte de porteurs de projets dans le cadre du PLIE.



TOTAL : 2 066 346 €

**NOS FINANCEURS:** 

Retrouvez-nous sur creativ21.fr















